

GOVERNANCE RÉGIONALE

Financement public

- Les municipalités jouent un grand rôle dans l'amélioration de la qualité de vie des citoyen·nes, entre autres en mettant en place des infrastructures communautaires, culturelles, de loisir, de sport et de services.
- De plus, plusieurs édifices ou installations doivent être rénovés pour répondre aux nouvelles normes environnementales ou s'adapter aux changements climatiques. Les programmes de soutien actuels ne permettent pas de répondre aux coûts élevés des projets.
- Malgré tous les leviers existants, certains enjeux de financement demeurent.
- Le manque d'outils pour soutenir l'acquisition de compétences en développement social, les mandats « parachutés » et le manque de cohérence nuisent au pouvoir des MRC et à leur capacité de répondre aux besoins.

Concertation et partenariat

- Le Bas-Saint-Laurent peut compter sur une proximité organisationnelle à l'échelle locale (ville/municipalité), territoriale (MRC) et régionale.
- De bonnes relations sont établies avec la région de la Gaspésie ainsi qu'avec les MRC de L'Islet et de Montmagny, qui partagent des intérêts politiques et administratifs avec la région du Bas-Saint-Laurent.
- Les intervenant·es se connaissent bien et connaissent les ressources de leur territoire.
- Réputée pour sa concertation, la région pourrait s'améliorer quant à la représentativité des acteurs et à la réalisation d'actions concrètes.
- Depuis l'abolition de la CRÉ (Conférence régionale des élu·es), la région du Bas-Saint-Laurent souffre de l'absence de lieux formalisés d'échange permettant à la société civile de communiquer ses préoccupations directement aux élu·es à l'échelle régionale.
- Les intervenant·es sur le terrain doivent élaborer une vision et une analyse communes des enjeux identifiés pour mieux intervenir dans l'accès aux services.
- La présence importante du secteur privé dans certaines sphères d'activité nuit à l'élaboration de cette vision.



Services de proximité

- La perte de services de proximité se poursuit. La prise en main par les milieux est à géométrie variable, et la baisse de l'implication bénévole fragilise certains services. Des initiatives porteuses ont vu le jour pendant la pandémie, par exemple la distribution alimentaire en ruralité.
- Pour planifier les infrastructures, une réflexion en urbanisme et aménagement du territoire axée sur l'inclusion doit être menée. De manière générale, les besoins régionaux restent à être déterminés. Au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, les fonds pour la mise en commun de services sont peu utilisés.
- Il faut se concentrer sur les besoins essentiels : se loger, se nourrir, être en sécurité. Beaucoup de travail reste à faire en alimentation, services de garde, santé (pré-/post-hospitalier) et en mobilité.

Habitation

Contre la pénurie de logements

- La pénurie de logements adéquats et de services de garde stables affecte tout de manière aiguë.
- La pénurie de logements affecte particulièrement les populations en situation de précarité économique et les familles nombreuses.
- Des défis liés à la rigidité des programmes gouvernementaux, aux coûts élevés des projets et aux longs délais de réalisation sont à relever.

Culture

- Par son aspect transversal, la culture se trouve partout sur le territoire.
- Le dynamisme, l'attractivité et le rayonnement d'un territoire passent directement par ceux de sa culture.
- Les artistes et travailleur·ses culturel·les sont fragilisés·es par les années de pandémie et les enjeux de main-d'œuvre.

Attractivité et tourisme

Attractivité, accueil et établissement durable

- Reconnue pour la beauté de ses paysages, sa qualité de vie et sa vitalité culturelle, la région rencontre des embûches sur le plan de son rayonnement.
- La variété de secteurs d'activité contribue à faire du Bas-Saint-Laurent une région accueillante.
- Bien que les dernières années aient permis à la région du Bas-Saint-Laurent de s'enrichir de la présence de personnes immigrantes, les capacités d'accueil, d'intégration et d'enracinement de la région sont encore limitées.

Identité régionale

- L'appartenance au Bas-Saint-Laurent est fragile. Face à ce « problème d'identité », le défi est de développer une identité régionale forte et mobilisatrice.

Transport

- Les axes de transport sont diversifiés (maritime, ferroviaire, routier, aérien), mais doivent être optimisés (interconnectivité).
- La présence de l'énergie éolienne favorise la mise en place du transport électrique (voiture, autobus, flottes de véhicules des secteurs public et municipal).
- La faiblesse du transport collectif ne permet pas de changements d'habitudes en transport.

Télécommunications

- La couverture cellulaire est encore très déficiente dans les MRC de l'ouest de la région.
- La MRC du Témiscouata a développé une expertise considérable dans le déploiement d'Internet à haute vitesse, qui pourra être mise à profit dans ce dossier.



Main d'œuvre

- Nette perception d'un recul, avec un pouvoir d'agir très limité.
- La pénurie de main-d'œuvre est au cœur de toutes les préoccupations et affecte toutes les sphères de l'activité économique de la région.
- Confrontés à une pénurie de main-d'œuvre et un essoufflement des forces en présence, les milieux communautaire et institutionnel ne peuvent agir à la hauteur des sollicitations actuelles. Le manque de financement et de reconnaissance professionnelle du milieu communautaire contribue à accentuer ce défi.
- Par ricochet, le manque de services (ex.: CPE et logements) entraîne aussi des contraintes à l'emploi dans les autres secteurs d'activité.
- L'âge de la population, la pénurie de logements et la capacité d'adapter les horaires sont les principaux défis de ressources humaines (RH).
- On ne peut régler la pénurie de main-d'œuvre sans régler la pénurie de logements.
- On doit poursuivre le développement de pratiques RH prometteuses : adaptation des conditions de travail, valorisation du travail atypique et partage des RH.

Entrepreneuriat et financement

- Les entreprises vivent une période de transformations importantes qui demande de s'adapter, de se renouveler et de s'approprier des technologies.
- Les ponts doivent être renforcés entre les acteurs-trices de l'innovation et ceux et celles de l'entrepreneuriat.
- L'entrepreneuriat fait face à des enjeux qui lui sont propres.
- Quant à l'économie circulaire, la valeur ajoutée doit être claire pour encourager un virage.

Formation, recherche et innovation

- Les institutions, en théorie complémentaires, sont souvent en compétition à cause du financement lié aux inscriptions. Ce n'est pas le cas des centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), qui peuvent se partager la « clientèle ».
- Un meilleur arrimage entre les besoins de main-d'œuvre, les aspirations des Bas-Laurentien·nes et la formation reste encore à créer. On doit assurer un continuum et être logique dans l'offre de formations.
- Le coût de la vie élevé freine la graduation rapide nécessaire pour combler les besoins de main-d'œuvre.

Échelle régionale

- L'absence d'organismes de développement économique régional freine des projets et limite les actions concertées.
- Le bon aiguillage des promoteur·trices est parfois difficile; il peut être compliqué de trouver la bonne porte.



Énergie, environnement et lutte et adaptation aux changements climatiques

- Nécessité de poursuivre la mobilisation du Bas-Saint-Laurent, leader en production d'énergies renouvelables (l'éolien et la biomasse), pour soutenir la transition énergétique qui s'amorce.
- Expertise de la région en matière de développement éolien et de mise en place de partenariats à travers la Régie intermunicipale de l'Énergie du Bas-Saint-Laurent (RIÉBSL) et l'Alliance de l'Est.
 - Grand potentiel et retombées structurantes pour les communautés. D'autres opportunités, telles que l'hydrogène vert et les technologies de stockage, sont en émergence.
 - Potentiel important d'énergies renouvelables, notamment l'éolien, la biomasse et le solaire.
 - Modèle de la RIÉBSL : maximiser les retombées économiques sur le territoire par la création de fonds régionaux et territoriaux permettant un effet levier dans plusieurs projets de développement local et régional.

Agriculture et bioalimentaire

- Disponibilité de terres à coût encore abordable comparativement à d'autres régions.
- Diversité des secteurs, tels que l'agroforesterie et la production biologique.
- Qualité des plans d'eau et des milieux humides pour l'agriculture.

Forêt, faune et produits forestiers non ligneux

- Industrie forestière de la 1^e, 2^e et 3^e transformation du bois très bien déployée, avec plusieurs modèles de gestion.
- Grande diversité de forêts, de ses écosystèmes et de ses ressources.
- Grande diversité de territoires fauniques structurés, de parcs nationaux, entre autres, qui rend la région attractive et attire les touristes.
- Rôle fondamental de la forêt dans la vitalité des communautés rurales du Bas-Saint-Laurent et dans la qualité de vie de sa population.
 - Des travaux d'aménagement à la récolte, les groupements forestiers, les entreprises et les producteurs privés contribuent largement à l'activité économique de la région.
 - Les initiatives déployées dans le cadre du projet pilote sur les modes de rémunération des travailleur-ses forestier-ères constituent un levier pour contrer la pénurie de main-d'œuvre dans ce secteur.

Maritime

- Expertise reconnue dans le secteur maritime en matière de recherche (pôle d'expertise), de transport et d'environnement.
- Grande biodiversité du fleuve Saint-Laurent.



Participation citoyenne et société civile

- Des initiatives régionales se démarquent en ce qui a trait à la participation citoyenne, notamment la recherche-action *Bien vieillir chez soi*, ainsi que le travail de l'Alliance. Malgré cela, l'intégration de la participation citoyenne dans les pratiques n'est pas acquise auprès des partenaires.
- Paradoxalement, la pandémie a fait reculer la participation citoyenne en créant un isolement accru des personnes, tout en suscitant des exemples de réseautage fort. On note une meilleure reconnaissance de la diversité (par exemple, sexuelle ou culturelle). Il y a toutefois une forte crainte d'accroissement de l'exclusion et de l'isolement face aux contrecoups de la situation économique.
- Enfin, la diminution des heures bénévoles fragilise le système, notamment pour les personnes proches aidantes ou pour la relève dans les organismes communautaires.

Vision intégrée du développement social

- Élaborer une vision claire et concertée du développement social à l'échelle régionale et territoriale :
 - Le manque de vision régionale et/ou territoriale et de gouvernance claire ne permet pas à la région de définir son autonomie d'action ni de réunir ses forces et expertises afin d'agir en cohérence et en complémentarité pour son développement.
- Les nombreux financements par projet qui atterrissent dans les territoires nuisent au développement de projets structurants, à la réalisation de la mission première des organismes et à la reconnaissance de leur expertise.
- La recherche constante de financement ne permet pas aux organismes communautaires de déployer leurs services et activités de façon optimale.
- Le manque de ressources humaines ainsi que les enjeux de rétention sont grandement impactés par l'impression de non-reconnaissance que vivent les organismes en lien avec le financement adéquat de leur mission.
- Le manque de reconnaissance de l'expertise et de la contribution des organismes communautaires empêche un développement local et régional cohérent.

Accès aux services en réponse aux besoins de base

- Riche de ses partenariats et de ses expériences de concertation, le Bas-Saint-Laurent compte une variété de partenaires communautaires et institutionnels qui œuvrent à améliorer les conditions de vie des citoyen·nes de la région.
 - Il peut compter sur la présence de divers acteurs·trices mobilisé·es et engagé·es qui mettent en place une multitude de projets et d'initiatives afin de combler les besoins de ses communautés, notamment les populations les plus vulnérables.
- La pénurie d'habitations adéquates et de services de garde stables affecte tout de manière aiguë.
 - La région du Bas-Saint-Laurent est aux prises avec plusieurs enjeux d'accessibilité pour répondre aux besoins de base : logement, service de garde, désert alimentaire, accessibilité physique, emploi, etc.

Lutte aux préjugés

- Les écarts de richesse et les inégalités sociales se sont accentués au cours des dernières années dans la région du Bas-Saint-Laurent.
 - Les vulnérabilités ont de multiples facettes et prennent maintenant de nouveaux visages : isolement et exclusion sociale, problèmes de santé mentale, augmentation de la violence, etc.

Éducation et jeunesse

- Création de places en services de garde : pour répondre à ce besoin criant, il faut travailler étroitement avec le réseau régional de la petite enfance et faire des représentations pour assurer une meilleure cohésion de la réalité des milieux et des critères d'attribution des places par le Ministère.



